

# L'écho de Sainte-Fauste

## L'écho de Sainte-Fauste

### BULLETIN MUNICIPAL N°9

Décembre 2005



#### **NOTRE PHOTO : RENCONTRE SUR LES CHEMINS DE SAINT JACQUES**

Un groupe de pèlerins qui marchait sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle a été accueilli et hébergé

à Sainte-Fauste. Quelques habitants de Sainte-Fauste sont allés à leur rencontre. Plus de détails pages 2 et 3.

#### **LE MOT DU MAIRE**

Notre commune de Sainte Fauste a parcouru durant cette année 2005 son petit bonhomme de chemin avec les bons et les mauvais moments. Le chemin comme le parcourent les pèlerins que nous avons reçus cet été et qui a été un moment fort pour ceux qui l'ont vécu, et tous les autres pèlerins à qui nous donnons de notre temps, quelques renseignements ou un peu d'eau, même si ce sont des étrangers et que nous ne nous comprenons pas très bien. Ils portent ces gestes jusqu'à leur arrivée. Ces manifestations de sympathie sont également courantes entre les habitants qui se connaissent et il faut souhaiter qu'elles se multiplient envers les nouveaux arrivants bien que leur camion de livraison nous gêne un peu un jour ou l'autre. Nous espérons qu'il trouveront dans notre commune la qualité de vie qui caractérise la campagne, et qu'ils sauront l'apprécier. Nous les remercions, eux aussi, de contribuer à la vie communautaire qui s'enrichit chaque fois que de nouvelles personnes participent aux activités. De ces nouveaux arrivants, nous avons malheureusement à déplorer le décès de Laetitia Rhimbert, très peu de temps après son installation sur la commune., tout simplement en

en allant à son travail. Je profite de ce bulletin pour vous inciter tous à prendre conscience de la grande liberté que donne un véhicule, mais que son usage doit être fait avec beaucoup de prudence, de calme, en particulier sur nos petites routes de campagne.

Notre commune évolue grâce au personnel communal, au conseil municipal et aux nombreuses personnes qui s'investissent individuellement, ou au travers d'associations. Que tous ceux qui ont donné de leur temps pour que Sainte Fauste soit plus agréable, plus convivial se voient vivement remerciés ici. Et merci également à tous ceux qui, en cette période de fêtes donnent de leur temps pour décorer leur maison, dont tout le village profite. Cela montre leur investissement dans la vie communale. Cet investissement peut aussi se traduire par un article dans ce bulletin

En cette période de fin d'année, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2006

Le Maire Jean Marc Brunaud

# VIE DE LA COMMUNE

## Manifestations

### Accueil des pèlerins de l'association de Compostelle 2000 :

Lundi 18 juillet, quelques habitants de Sainte-Fauste ont marché au devant d'un groupe de pèlerins. Mais reprenons dans l'ordre.

L'association Compostelle 2000 avait contacté la mairie à la recherche d'un hébergement pour... une soixantaine de personnes. Cette association parisienne emprunte les chemins de Saint-Jacques de Compostelle chaque été pendant une quinzaine de jours. Ainsi, sur 5 ou 6 ans, un parcours complet est effectué. Cette année, les pèlerins redémarraient un nouvel itinéraire, celui de Vézelay Nord (la Via Lemovicensis, pour les puristes). La dernière étape de 2005 les menant à La Souterraine.

Cette association a aussi la particularité d'emmener avec elle sur les chemins de jeunes Handicapés, installés sur une Joëlette (sorte de chaise à bras muni d'une roue).

D'accord sur le principe d'aider cette association, nous n'avions que la salle des fêtes à leur proposer. C'est pourquoi, nous avons demandé aux habitants de Sainte-Fauste de leur prêter leur salle de bain. Il y a eu assez de douche pour tout le monde, celle de La Ferté remportant un certain succès, ce n'est pas tous les jours que l'on peut se doucher dans un château, surtout lorsque l'on part sur les chemins pour une quinzaine de jours, mais l'essentiel était quand même bien de se laver. Nous tenons à remercier tous les habitants de Sainte-Fauste qui ont accepté de prêter leur salle de bain.

Déjà, dans la matinée, toute la logistique était arrivée à Sainte-Fauste (camions, tentes, etc..) et avait pris possession de la salle des fêtes et du parc. Bref, une effervescence inhabituelle pour notre petit village.

Donc, en cet après-midi chaud et ensoleillé de juillet, quelques pèlerins, d'un jour ceux-là, partent de Sainte-Fauste, empruntent le chemin de la Tripterie en direction des Sarrays à la rencontre de l'association.

Bons marcheurs, les pèlerins étaient en avance sur l'horaire prévu et nous n'avons pas eu le temps d'aller jusqu'à l'embranchement de la route des Sarrays où nous avions prévu de les rejoindre.

Moment plein d'émotion que cette rencontre : deux groupes, face à face, qui s'observent, les yeux remplis d'émotion. (voir la photo de la couverture). Ils entonnent un chant pour marquer leur reconnaissance et puis on fait connaissance. Ils viennent de toute la France et se retrouvent pendant quinze jours pour marcher. Aucun d'entre eux ne manquerait ce rendez-vous.

Chemin (du retour) faisant, nous parlons, nous découvrons les pèlerins et leur association : tout ce passe autour des personnes à mobilité réduite (PMR) : si une

excursion est prévue, tout le groupe y participe ; il est hors de question de laisser les jeunes en joëlette de côté. Cette année, ils sont deux Aurélien et Benoît. Tout au long de leur parcours, les pèlerins de l'association ont croisé ou plutôt rejoint d'autres pèlerins qui se sont joints au groupe.



En direction de Sainte-Fauste

Arrivés à Sainte-Fauste, il fait soif. Nous avons prévu de l'eau et du jus d'orange, en quantité, qui furent les bienvenus.

Ensuite, les pèlerins se sont installés. Nous leur avons fourni un plan du village avec les lieux des douches mis à leur disposition ; nous avons tout de même veillé à ce que tous n'aillent pas au même endroit, crainte inutile, tout c'est très bien passé.

Enfin, nous sommes allés sur le parvis de l'église où nous avons préparé un pot. Vin blanc accompagné de fromage de chèvre, nos hôtes se sont vite laissés tenter. Même s'ils ne connaissaient pas le fromage frais avec de l'ail, ils y ont vite pris goût. Madame la Sous-préfète, nouvellement nommée à Issoudun était aussi des nôtres. Une façon pour nous de lui souhaiter la bienvenue et de lui faire découvrir notre commune sous un autre angle que celui des dossiers administratifs.



Le Maire, entouré de la Sous-Prefète, de son Secrétaire Général, du Père Joseph Desbois et des responsables de Compostelle 2000.

# VIE DE LA COMMUNE

## Manifestations

Les pèlerins ont chanté et rechanté pour nous remercier.



Les pèlerins ont chanté

Moment convivial, s'il en faut, certains habitants ont même échangé des adresses avec les pèlerins.

Mais tout a une fin. Les pèlerins fatigués sont rentrés pour manger le repas préparé par leur cuisinier.

Le lendemain matin la salle des fêtes et le parc avaient repris leur aspect habituel. Seule une coquille de Saint-Jacques, oubliée sur le sol, témoignait du passage d'une soixantaine de pèlerin.

Compostelle 2000 édite un bulletin dans lequel il raconte leur périple : "Deux communes doivent être citées pour leur accueil particulièrement chaleureux :... et Sainte-Fauste dont la population s'est portée à notre rencontre, où certains habitants ont mis leur salle de bain à la disposition des pèlerins et où un buffet du terroir sur la place de l'église a réuni les habitants, la mairie et Mme la sous-préfète. Nous leur sommes grandement reconnaissants pour l'intérêt manifesté envers notre activité de solidarité à l'égard des handicapés."

### Manifestations diverses dans la commune :

Il arrive lorsque des manifestations privées ont lieu sur la commune (dans la salle des fêtes ou chez des particuliers) que de jolis ballons ou des panneaux colorés indiquent le chemin. C'est ludique et agréable.

Ce qui l'est moins en revanche, c'est de laisser ces mêmes ballons ou panneaux après s'être bien amusé.

Outre leur aspect visuel qui n'est plus très agréable, c'est aussi une vraie pollution que ces ballons qui mettront des années avant de se dégrader.

Alors qu'il si facile de prendre quelques minutes pour enlever ces restes d'une fête mémorable.

### Traversée de Sainte-Fauste :

Rendez-vous habituel du début d'été à Sainte-Fauste, la randonnée pédestre organisée par la mairie s'est déroulée cette année sur une partie de la commune que tous ne connaissaient pas. En effet, le parcours nous a emmené derrière la Tripterie jusqu'aux communaux. Cette partie de la commune est en limite de celle de Neuvy-Pailloux.



Sur les chemins de Sainte-Fauste, à travers les blés.

A l'ombre des jeunes peupliers, une pause gourmande était la bienvenue. En repartant, il a même fallu installer une passerelle provisoire pour traverser le ruisseau.

Les marcheurs, qui avaient repris des forces, ne tardè-



rent pas à arriver à Sainte-Fauste. Si l'année dernière le parcours avait sembler trop long, cela n'a pas été le cas pour la Traversée de Sainte-Fauste 2005, les marcheurs ont fini largement en avance sur l'horaire prévu.

Un apéritif accompagné de fromage de chèvre terminait cette matinée à l'ombre des arbres du parc de la salle des fêtes.

Le barbecue, qui était ensuite proposé, dans le parc de la salle des fêtes était organisé par le Comité d'Animation de Sainte-Fauste.

# VIE DE LA COMMUNE

## Divers

### Cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie de la commémoration de l'armistice de la grande guerre s'est déroulée comme d'habitude à 11h30.



Après avoir lu le discours du Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, le Maire a égrainé la longue liste des hommes de Sainte-Fauste qui sont morts pour la France.

Si cette guerre peut paraître loin dans le temps et s'il ne reste que très peu de survivants, il faut voir que 90 ans, à peine un siècle, c'est un espace temporel minuscule à l'échelle de notre Histoire. Même si le souvenir des causes de cette guerre paraît incertain, nous devons nous rappeler que ce sont ces hommes qui ont permis de sauver notre liberté, parfois au sacrifice leur vie.

Un village comme Sainte-Fauste, mais il en est de même pour les autres villages, a perdu 26 enfants durant cette guerre et au delà du sacrifice humain pour les valeurs de la République, ce sont autant de famille qui ont souffert, autant de pages d'une histoire familiale non écrite, autant de drames à vivre pour ceux qui sont restés ici, parfois, à attendre pendant des années la nouvelle effroyable mais pressentie de la mort d'un père, d'un fils ou d'un mari. Ainsi, le 26 décembre 1921, la mairie de Sainte-Fauste recevait l'acte de décès d'un homme mort le 4 avril 1917

Toute l'histoire de Sainte-Fauste s'est trouvée modifiée par le non retour de ces hommes morts dans l'anonymat de l'Histoire.

Il est vraiment dommage que nous soyons si peu à entretenir leur souvenir.

### Prospections historiques :

On sait que notre commune est habitée depuis longtemps et qu'elle était prospère à l'époque gallo-romaine. Cette période intéresse notamment quelques chercheurs, qui ont eu, récemment les autorisations

nécessaires pour prospecter sur la commune.

Vous les avez peut-être vus arpenter les champs labourés à la fin du mois de novembre. Il ont notamment trouvé des tuiles et des morceaux de poteries remontés à la surface par les socs des charrues d'aujourd'hui.

Le site le plus important se trouve dans le Grand Bois, que la commune a acheté il y a 3 ans pour sauvegarder ces vestiges. Dans le champ cultivé le long du bois, ont été trouvés, il y a de nombreuses années des morceaux de statues qui sont actuellement au musée d'Argentan.

Il existe des photos à la mairie qui ont été remises par l'ancien propriétaire, Émile GABLIN, aujourd'hui décédé qui était passionné par ces recherches et qui a souhaité que la commune conserve des traces de ses découvertes. Quelques tuiles gallo-romaines sont également à la mairie.

### Andiel de Saint-Domingue à Sainte-Fauste :

Vous l'avez peut-être déjà rencontré, croiser dans les rues de Sainte-Fauste ou vu en photo dans la Nouvelle République dans laquelle, il y a quelques semaines, un article lui était consacré. Il s'appelle Andiel et vit pour quelques mois à la Tripterie. Il a traversé l'océan Atlantique pour venir jusqu'à nous.



Il a gentiment accepté d'écrire quelques pour se présenter.

Je m'appelle William Andiel Galván Abreu (j'aime bien qu'on m'appelle Andiel), je viens d'avoir 18 ans le 13 octobre, je viens de Saint Domingue, capitale de la République Dominicaine (Pays de l'Amérique Centrale qui partage une île avec le Pays d'Haïti dans les Antilles).

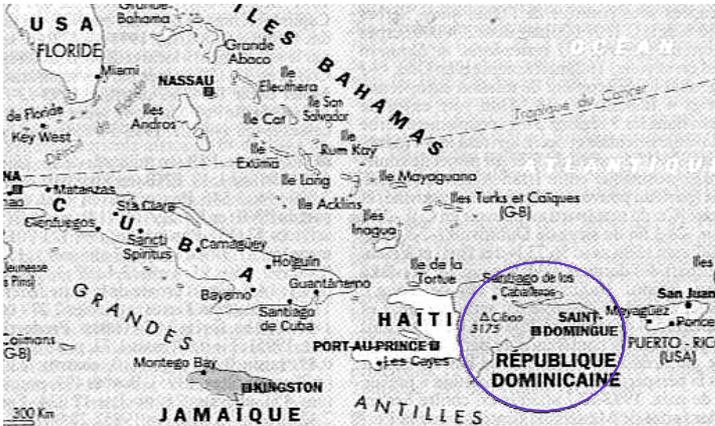
Un jour, ça fait plus d'un an, j'avais pensé partir à l'étranger avec AFS (ONG qui promeut des échanges culturels), mais je me suis dit : si je pars, j'aimerais bien partir en France. Et après avoir accompli des tests et donné un dossier à l'association j'ai pu partir dans le pays que je désirais, le 1<sup>er</sup> Septembre je suis monté dans l'avion qui m'emmena à Paris.

Pour me présenter, on peut simplifier les choses en disant que je suis le substitut d'Aziliz Gerbier (fille de la famille Gerbier qui est partie aux États Unis sous les mêmes conditions), dans le sens que je suis venu pour

# VIE DE LA COMMUNE

## Divers

Un séjour dans lequel j'espère m'intégrer dans une culture au travers d'une famille qui devient ma famille, du lycée, et des activités quelles qu'elles soient qui m'aident à bien passer. Mais comme l'objectif de l'article c'est donner plus de détails, on est parti !!! Je suis arrivé le 4 Septembre à La Tripterie, chez Les



Gerbier. J'ai rencontré Emmanuel, Sylvie et Donatien, qui ont commencé depuis le 1<sup>er</sup> instant à m'accueillir gentiment. Aussi il y avait Lune (la chatte).

Avec la fatigue à cause du décalage horaire et le voyage, le lendemain, lundi 5, il fallait être à huit heures du matin dans le bureau de Madame La Provisseur du Lycée Honoré de Balzac à Issoudun. Depuis ce jour là, j'ai fait la connaissance de jeunes de ma

classe, Terminale Littéraire, mais aussi d'autres personnes, grâce à ma famille et mes camarades qui m'aident toujours à surpasser les difficultés naturelles qui posent parce que l'espagnol est ma langue maternelle. Apparemment, je fais des progrès petit à petit dans la mesure où je parle plus, parce que je suis ouvert au dialogue avec tous.

Je fais du football deux fois par semaine, dans l'équipe de 18 ans d'Issoudun. Mais aussi, tous les mardis Emmanuel et moi partons aux répétitions de l'Ensemble Chorale de Déols. La chorale est une activité qui me plaît beaucoup, que m'aide dans la maîtrise du français, mais aussi pour me délasser un peu avec la musique.

Je voudrais communiquer que je fais partie de la commune et donc, engagé avec ses activités et son développement. J'ai assisté à la cérémonie du 11 novembre, participé à la vente pour le Téléthon. Maintenant, je ne suis pas Andiel Galván, mais Je suis Andiel Galván – Gerbier.

J'espère que maintenant vous en savez un peu plus sur moi et que je suis ouvert pour faire la connaissance de mes voisins de Sainte Fauste.

Si vous vivez également un évènement original vous pouvez le partager par l'intermédiaire de de bulletin.

## ACTUALITES REALISATIONS ET PROJETS

### Zonage d'assainissement :

De nombreuses personnes avaient répondu au questionnaire permettant d'évaluer leur installation concernant les eaux usées et les eaux pluviales, ce qui a grandement facilité le travail du bureau chargé de l'étude. Celui-ci a présenté son rapport à la commission municipale en charge du dossier. Le bureau d'étude a commencé par présenter la situation actuelle. Seule une poignée d'habitation ont été répertoriées comme pouvant connaître de gros problèmes dans le traitement de leurs eaux usées.

Le bureau d'étude a ensuite présenté plusieurs simulations tant sur le bourg que sur Ablenay. Il en ressort que, devant le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement, et face au prix fortement élevé, la commission municipale a décidé de rester sur un système non collectif sur chacun des deux villages.

Cet avis a été présenté au conseil municipal qui a approuvé le maintien d'un assainissement autonome (individuel) sur la totalité du territoire de la commune. Une enquête publique aura lieu dans le courant du premier semestre 2006, afin que les habitants de Sainte-Fauste puissent donner leur avis.

### Petits travaux :

Une haie arbustive sera mise en place courant 2006, le long du chemin conduisant aux sanitaires publics derrière l'église.

Les "barrières" de chaque côté du Pont de la Bonde seront montées, l'achat des matériaux ayant été fait en 2005.

### Gros travaux :

La Traversée d'Ablenay est plus que jamais au cours de l'actualité. L'appel d'offre est en cours et les travaux devraient commencer au printemps 2006 (mars ou avril).

Devant ces travaux effectués par la commune, le Conseil Général a décidé par la même occasion de refaire la chaussée de la RD 12 durant l'année 2006 ; le traitement des entrées sera intégrée dans cette dernière opération.

Une opération de plantation d'arbres d'essences fruitières a eu lieu sur le terre plein du tourne à gauche de la RD 925.

# VIE DE LA COMMUNE

## Vie Associative

### INTER-ASSOCIATION : LE TELETHON

Le dimanche 13 novembre, plusieurs enfants de la commune et quelques adultes se sont retrouvés à la salle des fêtes pour fabriquer des décorations de Noël, l'objectif était de vendre ces objets au Téléthon, et également de montrer aux enfants qu'ils pouvaient eux aussi aider pour cette journée que tout le monde connaît.



Cela s'est produit très concrètement quand Benoît a vendu les objets qu'il a fabriqués. Il a compris que c'était grâce à lui que cet argent allait aider à soigner des enfants malades (les enfants ont besoin de concret pour comprendre qu'ils ont une part constructive dans la société). Les objets, ainsi que des dons faits par des habitants de la commune, ont été tout d'abord vendus lors du repas organisé par l'association d'animation de Sainte-Fauste puis le samedi 3 décembre journée du Téléthon ; ce jour-là, nous avons eu la visite de personnes extérieures à la commune pour participer à ces achats.

Des sapins ont également été vendus (sur commande) et les traditionnels croissants ont été distribués aux habitants par des équipes plus nombreuses que les années passées. Merci aux bénévoles. Nous essaierons l'année prochaine de trouver une solution de "commande" pour éviter de réveiller les personnes qui ont besoin de se reposer.

Le bénéfice total de cette journée a été de 734 euros. C'est bien pour une petite commune. Merci à tous. Grâce à vous tous, la recherche sur les maladies peu connues va avancer.

### LE COMITE D'ANIMATION DE SAINTE-FAUSTE

#### LE BARBECUE



#### LE CASSOULET



## VIE PRATIQUE

### Le nom de famille (suite et fin)

Dans le précédent bulletin, nous avons examiné les possibilités de transmission du nom de famille pour les enfants nés après le 1er janvier 2005. Le choix du nom exercé par les parents pouvait l'être à condition que la double filiation à l'égard des parents soit établie et qu'il s'agisse de l'ainé de leur enfant en commun ; le nom de l'ainé étant dévolu aux autres enfants en commun du couple.

Le législateur a également pensé aux enfants nés avant 2005. Il a pris des mesures transitoires pour les enfants nés entre le 2 septembre 1990 et le 31 décembre 2004 inclus. Ces enfants pourront porter en deuxième position le nom du parent qu'ils ne portaient pas jusqu'à présent. Les parents doivent faire une déclaration conjointe d'adjonction de nom. Cette démarche est à effectuer au plus tard le 30 juin 2006. Ce nouveau nom s'applique à l'ainé et vaut pour toute la fratrie. L'accord des enfants de plus de 13 ans est obligatoire.

Mais qu'en est-il des enfants naturels dont la double reconnaissance n'a pas été effectuée avant la naissance ?

Si l'un des deux parents a reconnu l'enfant avant la déclaration de naissance, l'enfant portera son nom.

Si aucun des parents ne l'a reconnu avant la déclaration de naissance, l'enfant prendra le nom du premier des parents qui le reconnaît (il pourra quand même changer de nom).

Mais s'il s'agit d'une reconnaissance simultanée postérieure à la déclaration de naissance, les parents font une déclaration conjointe de choix de nom (avec les différentes possibilités évoquées dans le dernier bulletin) qu'il remettent au notaire ou à l'officier d'état-civil qui lui transmettra à son tour à la mairie du lieu de naissance.

Le législateur a également mis en place un certain nombre de dispositions autorisant les enfants à changer de nom.

Pour un enfant naturel né avant le 1er janvier 2005, rien ne change : il peut prendre le nom de son père dont la filiation aura été établie en second lieu si les parents en font la demande auprès du Tribunal de Grande Instance..

Pour un enfant naturel né après le 1er janvier 2005, reconnu par un parent avant la naissance et par l'autre après ou par les deux après la naissance, mais successivement, les parents peuvent faire une déclaration conjointe de choix de nom. Cette déclaration sera enregistrée dans le registre d'Etat-civil (contrairement aux autres cas où la demande est annexée à la déclaration de naissance du premier enfant en commun).

Dans tous ces cas de figure l'accord de l'enfant de plus de 13 ans est obligatoire.

Il serait également trop simple d'oublier les effets de la légitimation par le mariage des parents. Le changement de nom peut s'appliquer à l'ainé et devient celui de toute la fratrie

Pour les enfants nés jusqu'au 1er septembre 1990 inclus et qui portent le nom de leur mère et dont la filiation par rapport au mari est établie, leur nom après le mariage de leurs parents sera celui du père. Cependant le nom d'un enfant majeur ne peut être modifié sans son consentement.

Pour les enfants nés entre le 2 septembre 1990 et le 31 décembre 2004, le nom de la mère peut être adjoint à celle du mari.

Lorsqu'une déclaration conjointe d'adjonction de nom a été faite, elle ne serait être remise en cause. En l'absence de cette déclaration, les enfants porteront le nom du père.

Dans le cas d'une fratrie composée d'enfants nés avant et après le 1er janvier 2005, on applique le précédent paragraphe.

Si tous les enfants sont nés après le 1er janvier 2005, il faut distinguer plusieurs cas :

Tout d'abord, la filiation de l'enfant (l'ainé) est établie simultanément ou successivement au plus tard le jour de la déclaration de naissance ou simultanément après la déclaration de naissance. Le nom de l'ainé et de ses cadets (si leur filiation a été établie dans les mêmes conditions) ne changera pas. Le législateur considère, en effet que les parents, ont pu exercer leur choix. Le mariage des parents n'aura aucune conséquence sur le nom des enfants.

Voyons maintenant le cas de la filiation établie successivement après la déclaration de naissance mais avant le mariage. Si les parents ont déjà modifié le nom de l'enfant lors ou après la deuxième reconnaissance par une déclaration conjointe de choix de nom, il ne peuvent pas revenir sur ce choix lors de leur mariage. Par contre, s'ils n'ont pas encore fait cette déclaration, ils peuvent user de cette faculté de choix au plus tard lors de la célébration de leur union. Par ailleurs, s'ils ne font pas cette déclaration, le premier enfant prendra le nom de son père et ils en sera de même pour les autres enfants nés ou à naître de ce couple.

Bref, Il est conseillé aux parents non mariés de reconnaître (tous les deux) leur enfant avant la naissance, afin d'éviter des déboires et des démarches administratives qui peuvent s'avérer fastidieuses.

En conclusion, outre le cas standard du couple marié dont le premier enfant est né après le 1er janvier 2005 et qui a fait une déclaration commune de choix de nom, il existe une variété importante de cas particuliers à étudier au cas par cas. N'hésitez pas à vous adresser à votre mairie.

## VIE PRATIQUE

### Rappels :

*Liste électorale* : vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale toute l'année et notamment en période de révision de cette soit du 1er septembre au 31 décembre. Les inscriptions déposées maintenant seront valables à partir du 1er mars 2005.

*Aide de la mairie pour les enfants* : la mairie propose toujours une aide pour les activités sportives et culturelles pratiquées par les enfants jusqu'à 16 ans. Une aide peut également être donnée aux enfants scolarisés (sauf en supérieur) pour les voyages scolaires. Cette aide sera versée de préférence à l'école, collège ou lycée, organisateur du voyage.

### Sortie du territoire des mineurs :

La possession d'un passeport personnel en cours de validité est suffisante pour permettre à un mineur de franchir normalement la frontière. Son inscription sur le passeport d'une tierce personne est également suffisante si le mineur franchit la frontière en compagnie de cette personne.

Dans les pays où seule la carte nationale d'identité est admise, le mineur muni de ce document ou d'un passeport périmé depuis moins de cinq ans peut franchir la frontière sans autre formalité s'il est accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale. S'il voyage seul ou avec des tiers, il devra, pour être autorisé à quitter le territoire national, présenter en plus de sa carte d'identité une attestation d'autorisation de sortie du territoire français, délivrée par le maire. Si vos enfants en ont besoin pensez y quelques jours avant.

### Mairie : permanences

La mairie sera fermée du 20 décembre au 2 janvier

Des permanences auront lieu, notamment pour les inscriptions sur les listes électorales le samedi 24 décembre de 9h à 12h et le samedi 31 décembre de 9 heures à 12 heures.

### Calendrier :

Pour obtenir une carte d'identité nationale ou un passeport, vous devez aller à la mairie. Il y a bien évidemment un formulaire à compléter, en noir et en majuscule (sinon, c'est à refaire). C'est le même imprimé qui est utilisé pour l'une ou l'autre de ces pièces d'identité. Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile (quittance EDF ou France-télécom), de deux photographies avec un fonds uni et enfin d'un extrait d'acte de naissance (celui-ci est à demander à la mairie de votre lieu de naissance). Il est bien évident que la mairie de Sainte-Fauste peut le demander pour vous. Pour un passeport, il faut également un timbre fiscal de 60 euros pour les personnes majeures et de 30 euros pour les personnes mineures. Les personnes qui demandent ces documents doivent elles-mêmes venir à la mairie pour donner leur empreinte (celle de l'index gauche). Une fois tous ces documents réunis et le formulaire complété, il vous faudra attendre une dizaine de jours pour un passeport et environ un mois pour les cartes d'identité nationale. Il faut donc vous y prendre à l'avance et éviter certaines périodes où les demandes affluent et où le personnel qui traite ces demandes peut être réduit. Les cartes d'identité sont fortement conseillées pour les enfants qui partent en voyage. Il est également conseillé aux personnes qui viennent d'arriver sur la commune de faire actualiser leur adresse sur leur carte d'identité. Et n'oubliez pas : le passeport, comme la carte nationale d'identité, sont valables dix ans. Pensez à les renouveler.

## POPULATION

La population de Sainte-Fauste est de 277 habitants. La moyenne d'âge est légèrement supérieure à 37 ans. Nous invitons les personnes nouvellement arrivées à bien vouloir se faire connaître à la mairie.

### LES NOUVEAUX ARRIVANTS

- Monsieur et Madame LAMALLE Christophe et leur fille au 3 Chemin de La Brande à Ablenay
- Monsieur BADOU et Madame FOUCHE et leurs enfants à La Godinerie
- Monsieur BAILLY Antoine et Mademoiselle SILVA Elodie au 4 Route de Lignièrès à Ablenay
- Monsieur LARIGAUDERIE Thierry et Madame THAUVY Véronique et leur fille au 7 Chemin des Mésanges à Ablenay
- Monsieur TISSIER Philippe et Madame RAYMOND Christelle et leurs enfants au 6 Chemin des Bouvreuils à Ablenay

### ETAT CIVIL ANNEE 2005

#### Les mariages

- Cyril VAN ROBAIS et Camille CHAROY

#### Les naissances

- Tom DURY
- Guillaume IMBERT
- Théo TIBAUT